

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du département de la Haute-Saône

PONTS & CHAUSSEES. — ROUTE NATIONALE N° 67

ADJUDICATION

A Vesoul, en l'Hôtel de la Préfecture, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir

Le jeudi 12 juillet 1888, à deux heures du soir, il sera procédé, en séance publique, par M. le Préfet de la Haute-Saône, en conseil de préfecture et en présence de M. l'ingénieur en chef du service ordinaire, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumission cachetée, des travaux désignés ci-dessous, lesquels sont évalués comme il suit :

1° ÉLARGISSEMENT DU PONT DE GRAY, sur la Saône :

	ENTREPRISE	SOMME À VALEUR	TOTAUX
§ 1 ^{er} . — Élargissement du pont	119.712 86	18.287 14	138.000 00
§ 2. — Reconstruction de l'arche marinière (Maçonnerie)	7.708 89	2.291 11	10.000 00
TOTAUX	127.421 75	20.578 25	148.000 00

	PREVISIONS	REVISIONS
CAUTIONNEMENTS À FOURNIR : Réglément de pont	1.000 00	1.000 00
Reconstruction de l'arche marinière	1.000 00	1.000 00
TOTAUX	1.000 00	1.000 00

2° RECTIFICATION ENTRE DONBOILLON ET CULY, sur une longueur de 3,062 mètres

Travaux à l'entreprise	63.744 10
Somme à valoir	6.255 00
Total	70.000 00

CAUTIONNEMENTS À FOURNIR : Provision, 300 fr. 00, Solde, 1.500 fr. 00.

CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION

A. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

B. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

C. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

D. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

E. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

F. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

G. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

H. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

I. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

J. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

K. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

L. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

M. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

N. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

O. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

P. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

Q. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

R. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

S. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

T. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

U. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

V. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

W. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

X. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

Y. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

Z. — ADJUDICATION A L'ENTREPRISE
L'adjudication aura lieu au Palais de justice de Vesoul, le jeudi 12 juillet 1888, à 2 heures du soir.

Adjudication portant sur l'élargissement du pont de Gray, sur la Saône, 1888.

Référence du document reproduit :

- **Adjudication portant sur l'élargissement du pont de Gray, sur la Saône, 1888.**
Adjudication portant sur l'élargissement du pont de Gray, sur la Saône, 1888. Papier imprimé.
Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul

IVR43_20197000424NUC4A
Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation